

PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

LISTE DES RÉCLAMANTS

**Montréal.**—L. Venne, 142, rue Barré; A. Thibaudeau, 302, rue Jacques-Cartier; A. Gosselin (\$2.00), assistant-greffier de la Cité; Thomas Lecompte, 23, rue Robin; R.-S. Simard, 1355, rue Ste-Catherine; Philias Vaillancourt, 19, rue Jean; Etienne Gilbert, 245, rue Beaudry; S. Vervais, 41, rue du Champ-de-Mars; Dlle Délia Bradshaw, 51, rue Labelle; Honoré St-Denis, 2615, rue Notre-Dame; Dame Antoine Barbeau, 55, rue Dupré; Joseph Leboeuf, 2151, rue Notre-Dame; Delle Emma Dumas, 89, rue Campeau; Delle Elisa Gascon, 541, rue Rivard; Ulric Martineau (\$4.), 359, rue Wolfe; J.-L. Comtois, 240, rue Lafontaine; Théophile Martineau, 831, rue St-Dominique; R. Dumoulin, 1494, rue Notre-Dame; Joseph Laroche, 49, rue Moreau; J.-O. Larose, 260, rue St-André; I. H. D. Comte, 176, rue St-Urbain; Delle Marie LeFebvre, 149, rue Amherst; P. Colonnier, 459, rue Amherst; Olivier Daoust, 32, rue Ste-Justine.

**Québec.**—Alfred Cloutier (\$3.00), 108, rue Victoria, St-Sauveur; Odilon Samson, 93, rue Charest; Léon Dasyiva, 189, rue St-Joseph; Delle Florida Fortune (deux primes) 163, rue Prince-Edouard; Pierre Caron, 62, rue des Prairies; Eugène Beauchamp, 138, rue St-Valier; Philias Bilodeau, 38, rue St-Eustache; Charles Chartre, 259, rue St-Joseph; Dame J.-A. Mailloux, 47, rue la Couronne; Ed. Barry, 80, rue Scott; Pierre Légaré, rue Richemond; G.-Th. Lafrance, 15, Côte du Palais.

**Malbaie.**—Delle M. Anger.

**Ottawa.**—Dame Alphonse Trudel, 540, rue Sussex.

**Chicago, Ill.**—Théodore Couet, 56, Vermont Park Place.

**Pointe St-Charles.**—Dame Cézaire Lévac, 95, rue Centre; Dame Samuel Glenfield, 720, chemin Napoléon; Jos. Paquin, 126, rue St-Albert.

**Ste-Cunégonde.**—P.-B. Hogue, 3304, rue Notre-Dame

**St-Henri de Montréal.**—A. Caty, 115, rue St-Augustin.

**Rivière-du-Loup Station.**—D. Fournier.

**Ste-Genève.**—Delle Léa Gohier.

**Salaberry de Valleyfield.**—Gaston Dutailis; E. Maie.

**Sorel.**—Cyrille Labelle.

**Trois-Rivières.**—C.-J.-N. Teasdale; Dlle Angeline Martel 15, rue Hart.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME TIRAGE

Le soixante-dix-neuvième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de DECEMBRE, aura lieu SAMEDI, le 4 JANVIER, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister  
Entrée libre.

Il y a longtemps que le Canada n'a pas eu la visite d'un personnage de sang royal. Depuis le départ de la princesse Louise, nous n'avons souhaité la bienvenue ni à un roi, ni à une reine, ni à un prince, ni à une princesse. On annonce aujourd'hui que le duc de Connaught, fils de la reine Victoria, sera parmi nous vers le milieu de mai prochain.



PROVINCE DE QUEBEC.

Avis au Public.

Vente publique de baux de terrains conférant des droits de pêche.

Jeu et Vendredi, les 9e et 10e jours de Janvier prochain (1890), à 10.30 a. m., dans l'une des salles du Département des Terres de la Couronne, à Québec, seront vendus à l'enchère, des baux de terrains non encore concédés, bordant les rivières à saumon et autres et bon nombre de lacs. Ces baux expireront le 31 décembre 1899.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Département des Terres de la Couronne, Québec.

On pourra se procurer gratuitement des listes de ces lacs et rivières en s'adressant au Département des Terres de la Couronne, à Québec.

GEO. DUHAMEL,

Commissaire des Terres de la Couronne.  
Département des Terres de la Couronne.  
Québec, 30 Octobre 1889

PROVINCE DE QUEBEC.

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 9 novembre 1889.

Avis est par le présent donné, que, conformément aux articles 1334, 1335 et 1336 des Statutes Refondus de la Province de Québec, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans les salles de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, JEUDI, le 9 JANVIER prochain, à 10 h. 30 m. A. M., aux conditions insérées ci-après, savoir :

Agence de l'Ottawa Supérieur.

Numéro.	Locations de coupes de bois			Superficie.
		Localité.		Milles carrés.
N. 10,	2nd rang,	Bloc A.		25
S. 10,	2nd do	do do		25
N. 11,	2nd do	do do		25
S. 11,	2nd do	do do		25
N. 12,	2nd do	do do		25
S. 12,	2nd do	do do		25
N. 10,	3me do	do do		25
S. 10,	3me do	do do		25
N. 11,	3me do	do do		25
S. 11,	3me do	do do		25
N. 12,	3me do	do do		25
S. 12,	3me do	do do		25

Locations de coupes de bois.

No.	Localité.	Superficie
		Milles carrés.
572,	Rivière Ottawa,	34
573,	do	25
574,	do	31
575,	do	25
576,	do	25
577,	do	25
578,	do	25
579,	do	25
580,	do	25
581,	do	25
582,	do	17
583,	do	15
584,	do	32½
585,	do	25
586,	do	25
587,	do	25
588,	do	25
589,	do	25
590,	do	29
591,	do	24
592,	do	25
593,	do	25
594,	do	25
595,	do	32
596,	do	19
597,	do	31½
598,	do	25
599,	do	25
600,	do	25
601,	do	23
602,	do	14
603,	do	10
604,	do	17
605,	do	23
606,	do	22
607,	do	26
608,	do	11
609,	do	22
610,	do	17
611,	do	19
612,	do	19
613,	do	7
614,	do	

Superficie totale.... 1293

Agence de Lac St-Jean.

No. 123,	Rivière Petite Péribonka,	50
124,	do do do	50
126,	do Péribonka,	42
129,	do aux Iroquois,	15
133,	do Ouatchouan Ouest,	12
134,	do do do	7½
135,	Arrière do do	16
136,	do do do	20
137,	Lac des Commissaires, S. E.,	30
138,	Arr. Lac des Commissaires, S. E.,	24
139,	Lac des Commissaires, S. O.,	20
140,	Arr. Lac des Commissaires, S. O.,	20
Partie ouest 141,	Rivière Métébetchouan,	20
do est 141,	do do	17
No. 142,	do do	25
½ Nord 144,	do do	20
½ Sud 144,	do do	20
145,	Ouest du Lac Kamamintigongue,	36
No. 150,	Canton DeQueen,	23
155,	do Boileau,	13
159,	Rivière Cyriac,	16½
160,	do do	26
161,	do do	36½
162,	do do	37½
163,	do Pika,	51
164,	do do	26½
165,	do do	23½
166,	Rivière Mistassibi Ouest,	10
167,	do do Est,	10

Superficie totale.... 720½

Agence du Saint-Maurice.

Localité.	Superficie
	Milles carrés
No. 7, E. Rivière Batiscan,	24
Agence de Rimouski.	
Location, No. 1, canton Neigette.	22½
do No. 2, do do	8½
do No. 2, canton Macpès,	12½
do Rivière Causapskul, Nord,	10
do do Sud,	10
do No. 2, Rivière Humqui,	6
do No. 3, do Nemtayé,	20

Total.... 86½

Agence du Saguenay.

Location, Tadoussac, Est,	5
do Rivière Manitou, No. 1, Est	30
do do No. 2, "	30
do do No. 3, "	80
do do No. 1, Ouest,	30
do do No. 2, "	30
do do No. 3, "	30
Rivière Grande Trinité No. 1, Est,	50
do do No. 2, "	50
do do No. 1, Ouest,	50
do do No. 2, "	50
do Petite Trinité No. 1, Est,	14
do do No. 2, "	14
do do No. 1, Ouest,	14
do do No. 2, "	14
do Calumet No. 1, Est,	25
do do No. 2, Ouest,	25
Location Canton Lafèche,	18
do Rivière Sault au Cochon No. 4, Est,	40
do do No. 3, "	20

Superficie Totale.... 569

Agence de Gaspé.

Location, Baie de Gaspé Sud,	11
do do Nord,	9½
do Sydenham Sud,	17½
do Rivière Saint-Jean No. 1, Sud,	12
do do Nord,	14
do do Dartmouth Sud,	24
do do do Nord,	19½
Arrière do do Nord,	32

Superficie totale.... 142½

Agence de Granville.

Location, canton Armand, rang E.,	2½
do canton Armand,	19
do No. 45, rivière Saint-François,	14
do No. 46, do do	16½
do No. 47, do Noir,	38
do canton Parke No. 2,	24

Superficie totale.... 113½

Agence de Bonaventure Ouest.

Location, Ruisseau To... Ferguon,	16
do Rivière Escuminac,	10
do Canton Nouvelle-Ouest,	9
do Ruisseau Glen,	2
do Rivière André,	6
do Arrière rivière Nouvelle-Ouest,	10
do Ruisseau du Moulin No 2,	12
do Arrière ruisseau du Moulin, N.	10½
do do do Sud,	5
do Canton Carleton, No 2	2
do Canton Ristigouche,	2

Superficie totale.... 88½

Agence Saint-François.

Location, Canton Emberton,	17
do do Chesham No. 1,	19½
do do Chesham No. 2.	26½

Superficie totale.... 63

Condition de la vente.

Les locations ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente, à une mise à prix qui sera fixée le jour de la vente.

Ces locations seront adjudgées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année, par mille carré, devront être payés, dans tous les cas, avant l'adjudication finale, autrement la vente sera nulle et non avenue.

Les locations une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en vigueur ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents, que cela concerne, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,  
Assistant-Commissaire T. C

N.-B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par ordre en conseil, sont les seuls autorisés à publier ce avis.